

MAIRIE : TEL 03 22 09 50 09

Mail : contact@mairie-cottenchy.fr

Internet : www.mairie-cottenchy.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, Mercredi, Vendredi matin

Vendredi de 14h à 17h

Maire : sur rendez-vous



**La mairie sera fermée
du 26 décembre au 5 janvier 2024**

RECENSEMENT DE LA POPULATION



*Le recensement de la population se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**.
L'agent recenseur qui a été recrutée par la commune est Madame Laurie CAILLIAU.
Nous ne doutons pas que vous lui réserverez un bon accueil.*

La réponse à l'enquête se fera par INTERNET (plus simple et plus rapide).

*L'agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle et vous remettra la notice sur laquelle figureront vos **identifiants pour vous faire recenser en ligne**, ou vous remettra les questionnaires papier si vous ne pouvez pas répondre par internet.*

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

BONS COMBUSTIBLE ET ALIMENTAIRE

Le Conseil Municipal, lors de sa délibération en date du 28 novembre 2023, a décidé d'attribuer soit un bon de chauffage, soit un bon alimentaire au choix du bénéficiaire, d'un montant de 90 € ou (2 X 45 € pour les bons alimentaires utilisables à Intermarché Ailly-sur-Noye), à chaque foyer dont l'un au moins des membres est âgés d'au moins 65 ans et non imposable. Ces personnes pourront venir en Mairie avec leurs justificatifs pour le recevoir (valables jusqu'au 31.12.2024).

ENVIRONNEMENT

Compostage à compter du 1^{er} janvier 2024 : la CCALN continue sa participation à 50% du coût d'achat d'un composteur en plastique recyclé de 620L et offre le bio-seau. Inscriptions au 03.22.78.60.69.

Le SMITOM du Santerre est en cours de réflexion pour la mise en place de composteurs collectifs.

Les usagers pourront également supprimer les déchets alimentaires de tables par l'intermédiaire de leurs animaux de compagnie (chien, chat, lapin, poule...).

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons connaissance des modalités du compostage collectif.

Calendriers de collectes 2024 : Afin de réduire nos déchets et pour répondre à un objectif du PCAET (le plan climat-air-énergie territorial) de la CCALN, les calendriers de collectes 2024 seront matérialisés.

Ils sont consultables sur le site internet et sur Intramuros. Une petite quantité d'exemplaires sera livrée prochainement en Mairie et disponible à la demande.

STOP PUB : Si les quantités des publicités papier ont tendance à diminuer depuis plusieurs années, elles continuent néanmoins à être trop importante dans les boîtes aux lettres. Cela représente jusqu'au 40 kg par foyer et par an. De plus, beaucoup de personnes ne lisent pas le contenu de ces prospectus et les mettent directement dans les sacs de tri (bleus).



De nos jours, d'autres moyens sont mis en place pour être informé des promotions des divers magasins, comme les courriels, les sms, les applications smartphones ou encore les sites internet des distributeurs.

Pour éviter d'avoir un tas de publicité non désiré, la CCALN propose en lien avec le SMITOM du Santerre de mettre sur les boîtes aux lettres un « STOP PUB ».

Dans une logique de réduction des déchets, de préservation des ressources et d'impact environnemental, il est temps d'agir ! Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » sont disponibles en Mairie.

DATES A RETENIR

Le samedi 9 décembre 2023 : Marche nocturne pour le Téléthon suivi d'un repas tartiflette organisés par le Comité des Fêtes.

Le samedi 16 décembre 2023 : 1^{er} Marché artisanal, manège enfantin et patinoire gratuits de 10h à 18h. Tartiflette le midi sur réservation avant le 10 décembre au N° Tél. : 06.16.61.18.07. Distribution des jouets et friandises à 17h.

Le dimanche 17 décembre 2023 : Noël des aînés à la salle polyvalente le midi. Repas et animation musicale organisés par le Comité des Fêtes, suivi de la distribution des colis gourmands offerts par la commune.

Le samedi 13 janvier 2024 : Cérémonie des Vœux du Maire aux alentours de 19h00 à la salle polyvalente.

Le samedi 17 février 2024 : Pièce de théâtre en soirée avec la Compagnie P14.

Le dimanche 10 mars 2024 : « Cottenchy Trail Aventure » organisé par le club Courir au CHU Amiens-Picardie.

Joyeuses fêtes de fin d'année !

RAPPEL APPLICATION INTRAMUROS



La commune est sur Intramuros. Pensez à télécharger cette application si ce n'est pas déjà fait ! Elle est gratuite et vous permet d'être informé, alerté et de vous faire participer à la vie locale.

Vous pouvez ainsi recevoir des alertes directement sur votre smartphone et accéder aux événements de notre bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques.

Vous utilisez les services que la commune met à votre disposition : le signalement d'un problème, décalage ordures ménagères, relève des compteurs d'eau, infos travaux, les sondages, les associations, les écoles, les commerces...

Il est rappelé que vous pouvez toujours consulter le site internet de la commune www.mairie-cottenchy.fr
Vous y trouverez toutes les actualités ainsi que les démarches administratives et informations utiles.